



MAIRIE de BASSEVELLE

77750

Téléphone : 01 60 22 51 01 - Télécopie : 01 60 22 56 68

E-mail : mairiebassevelle@wanadoo.fr

ATTESTATION CANTINE SCOLAIRE - COVID-19

Je soussigné, **Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire de BASSEVELLE**

Atteste que :

En cas de fermeture de classe au sein du R.P.I. Bassevelle – Bussières, due à un élève testé positif ou cas contact au COVID-19 et pour des raisons sanitaires,

Il est INTERDIT de venir récupérer le repas de la cantine scolaire au foyer communal de Bassevelle afin de ne pas rompre la chaîne du froid.

La présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bassevelle, le 06/01/2022

Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM

